

Facebook pour les nuls

Véritable phénomène de société, le réseau social Facebook révolutionne la Toile. Aujourd'hui, en Suisse, il y a plus d'adolescents inscrits que non inscrits sur ce site. Décryptage à l'usage des non-initiés.



La boîte de réception correspond à une boîte mail. Tous les messages envoyés et reçus par Olivia ne sont visibles que par elle.

Dans cette case, Olivia peut y inscrire des informations la concernant. De sa situation amoureuse (célibataire, c'est compliqué, dans une relation libre, en couple) à son adresse en passant par sa date de naissance, ses intérêts, ses goûts musicaux ou encore son parcours scolaire.

Tous ses «amis» auront accès à ces informations.

Olivia peut créer des albums photos/vidéos auxquels tous ses «amis» auront accès. Elle peut y «marquer» («tagger») les personnes qui sont avec elle sur ces visuels, Genre Marc. Ceux-ci deviendront alors également visibles par les «amis» de Marc même s'ils ne sont pas directement «amis» avec Olivia. Dans cette section, on trouve également les photos où Olivia a été «marquée», même si elles n'ont pas été faites par elle.

Sur la page d'Olivia Ruiz, seuls ses amis peuvent voir ce qui s'y passe. Du moins en théorie. Un profil peut être verrouillé pour que seuls ses «amis» aient accès aux informations qui y figurent. Mais la pratique montre que des informations apparemment inaccessibles à ses non-amis ne le sont pas vraiment.



The screenshot shows the Facebook profile of Olivia Ruiz. At the top, there's a navigation bar with 'facebook', 'Accueil', 'Profil', 'Amis', and 'Boîte de réception'. On the right, it says 'Mélanie Blanc Paramètres Déconnexion'. The profile picture shows Olivia Ruiz in a white dress. Below the picture are links: 'Voir les photos de Olivia (81)', 'Voir les vidéos de Olivia (5)', 'Suggérer des amis à Olivia', 'Envoyer un message à Olivia', and 'Envoyer un pike à Olivia'. The main section has tabs for 'Mur', 'Infos', and 'Photos'. Below the tabs is a text box 'Exprimez-vous :', a 'Partager' button, and a 'Filer' search icon. A post by Robin Canac is visible, mentioning 'Sur cette photo : Olivia Ruiz' and 'pic'arts par sandrine'. A post by Michel Berni is partially visible. Callouts from the text blocks point to the 'Boîte de réception', 'Infos', 'Photos', and 'Mur' tabs.

Tout ce qui figure sur le «mur» d'Olivia peut être vu par ses «amis». Par exemples des commentaires ou des photos/vidéos. Si Lucie y inscrit quelque chose, elle deviendra visible pour tous les «amis» d'Olivia, même s'ils ne connaissent pas Lucie.

Le «mur» (ou «wall») est le lieu où les informations se partagent entre les différents amis. Un profil peut être verrouillé pour que ce «mur» ne soit accessible qu'à ses «amis» («friends»). Mais la pratique montre que des informations apparemment inaccessibles à ses non-amis ne le sont pas vraiment.

Les 5 commandements d'une bonne utilisation du Net

Face aux dangers, certains parents seraient tentés d'interdire l'ordinateur. Mauvaise idée, dit Anne-Sophie Peron Verloove, qui propose d'autres réactions plus efficaces.



© N. Chuard

Anne-Sophie Peron Verloove est assistante du Master en Droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies à l'UNIL.

Elle est encore l'auteure d'un ouvrage intitulé «Internet 10 ans après: que faut-il savoir?», qui paraît ces jours-ci

1 Internet, point tu ne diaboliseras

«Il ne faut pas priver les adolescents d'Internet, et encore moins diaboliser l'outil, assure Anne-Sophie Peron Verloove. Car le réseau participe, désormais, à la formation de l'identité des ados. A l'heure actuelle, ne pas avoir de profil sur Facebook signifie quasiment être exclu du groupe. «Quand un jeune organise une fête, il lance des invitations via ce site communautaire. La personne qui n'y figure pas sera donc lésée», explique la chercheuse. Même victime de cyberbullying, le jeune préférera rester sur le réseau fréquenté par ses camarades plutôt que de quitter ce lieu qui le fait souffrir.

2 Sur les règles de base, intraitable tu seras

Les parents font souvent l'impasse sur les règles de prévention les plus importantes comme placer l'ordinateur dans

une pièce commune et installer un filtre pour éviter que le jeune ait accès à certains sites. «Internet, c'est comme la voiture. Souvent indispensable mais potentiellement dangereux, ajoute Anne-Sophie Peron Verloove. A part quelques rares tarés, il ne viendrait à l'idée de personne de ne pas mettre sa ceinture et de rouler à 130 km/h à contresens sur l'autoroute dans sa voiture avec 3 grammes d'alcool dans le sang. C'est pareil avec le Web.»

3 Au cercle infernal, vigilant tu seras

Plus l'ado donne d'informations à son propos, plus il augmente ses chances de faire des rencontres; plus il aura d'amis, plus il paraîtra populaire auprès de ses camarades. Du coup, il communique sa date de naissance, le nom de son école, son adresse, la destination de ses prochaines vacances. Il charge des photos pour montrer où il va et avec qui. Or, laisser autant de traces augmente le ris-

que d'être approché par des personnes mal intentionnées. La liste est longue, des cyberpédophiles aux cambrioleurs qui utilisent les dates de vacances trouvées sur Twitter pour planifier leurs méfaits. Nouveauté: les jeunes qui profitent de la date de l'organisation d'une fête chez un tiers pour venir tout casser chez eux à cette occasion. «Faire le point avec lui une fois par semaine, pour voir ce qu'il met sur le Net, s'avère judicieux», relève l'experte.

4 Le dialogue, toujours tu privilégieras

En priorité, toujours insister sur la prévention et le dialogue avec le jeune. En faisant attention à certains détails. Comme éviter de leur parler de «nouvelles technologies». «Il n'y a rien de nouveau dans leur cas. Ils sont nés avec.» Se tenir informé est important. «Si l'enfant est confronté à un problème, il aura déjà de la peine à en parler à ses parents; alors si, en plus, il doit leur expliquer ce qu'est un blog, un chat, il va baisser les bras», ajoute-t-elle. Et ne pas se contenter de leur faire peur en parlant des dangers. Mais leur expliquer comment font les personnes mal intentionnées pour sévir sur le Net. «Leur montrer comme il est facile de faire une copie-écran d'une photo, par exemple», précise la chercheuse.

5 La machine juridique, en dernier recours tu lanceras

«Quand la victime et le prédateur sont connus, instaurer le dialogue suffit souvent pour que l'agression cesse», constate Anne-Sophie Peron Verloove. Mais la voie juridique peut être actionnée en tout temps. Internet, c'est comme la rue: on n'a pas plus le droit d'y insulter quelqu'un ou de diffuser des détails sur une personne sans son accord. Et ce sont les mêmes lois qui prévalent. Un constat souvent ignoré par la majorité des utilisateurs du Web. Surtout ne jamais essayer de faire justice soi-même.

M. Bl.



Episode 1// **Fred & Le chat démoniaque** Il a publié, il a oublié, pas les réseaux !

Les conseil du Net Détective **Expert en réseaux sociaux**

Quelques conseils pour mieux gérer votre profil et en profiter d'avantage.

- 1// Sur Internet, posez-vous les mêmes questions que dans la « vraie vie » lors de la diffusion de données personnelles.
- 2// La meilleure façon de se protéger, c'est de faire attention à ce que l'on publie.
- 3// Faites preuve de vigilance lors de votre inscription sur un réseau social : dites-en le moins possible ou le strict nécessaire.
- 4// Dès l'ouverture d'un compte sur un réseau social, ayez le réflexe de paramétrer votre profil et limitez la consultation de vos textes, photos, vidéo.
- 5// Evitez de publier des photos qui pourraient se révéler gênantes pour vous ou pour les autres.

Découvrez
les autres épisodes sur
www.2025exmachina.net
www.internetsanscrainte.fr

Informez-vous
sur les enjeux et risques de l'Internet

InternetSansCrainte.fr

Renseignez-vous
sur la protection des données personnelles

<http://jeunes.cnil.fr/>



Liste de règles pour les réseaux sociaux

Le but des réseaux sociaux est d'entrer en relation avec des amis et de partager des contenus. Afin que tous les utilisateurs se sentent à l'aise, il est important de respecter certaines règles de conduite – valables également dans la vie réelle. Participer aux réseaux sociaux est agréable, et pour que cela le reste, chacun doit observer un comportement aimable et respectueux envers les autres.

1.

Familiarise-toi avec les règles de conduite et les **conditions d'utilisation!**

2.
Signale les infractions

aux règles de conduite!

3.

Respectes-tu les autres utilisateurs?



Respecte les règles!

4.

Pas de données personnelles dans ton profil!

5.
Choisis soigneusement ta photo!**6.**

Ne publie les photos des autres qu'avec leur consentement!

7.

Contrôle régulièrement tes listes d'amis!

8.

Examine soigneusement les **propositions d'amitié!**

9.

En cas de **problème**, adresse-toi à **tes parents** ou à un adulte de confiance!

10.

Ne publie que les **informations nécessaires!**

Cette liste de règles permet de participer aux réseaux sociaux en toute sécurité.

15 CHOSES A SAVOIR SUR FACEBOOK

1. L'utilisateur de facebook doit avoir 18 ans révolus OU 13 ans révolus et fréquenter une High School (équivalent du gymnase).
2. L'utilisateur est tenu contractuellement de mettre ses informations personnelles à jour, et ce de manière complète et régulière.
3. Il est interdit d'utiliser facebook pour collecter des informations personnelles.
4. Il est interdit de demander des informations personnelles aux moins de 18 ans.
5. Facebook ne peut être tenu pour responsable des éventuels problèmes techniques.
6. Toute idée soumise à Facebook (questions, commentaires, idées...) devient l'entière propriété de Face Book
7. Facebook collecte 2 types d'information : celles données en connaissance de cause par l'utilisateur (lors de son inscription ou en utilisant les plateformes -sondages etc....-) et celles recueillies sans intervention de l'utilisateur (grâce à des programmes collectant automatiquement adresses IP, types de navigateur, utilisant des cookies...)
8. Même lorsque l'utilisateur édite voire enlève ses informations personnelles, Facebook fait une sauvegarde des anciennes données durant « un certain temps ».
9. Si l'utilisateur communique par Facebook il ne peut pas supprimer ses correspondances.
10. Les informations échangées par mail ou messagerie instantanée via Facebook ne sont pas considérées comme sécurisées.
11. Facebook ne peut ni ne veut garantir que les informations personnelles ne pourront jamais être vues par des personnes non autorisées car même si l'utilisateur choisit de rendre privées toutes ses informations, aucune mesure de sécurité ne saurait être parfaite ou impénétrable selon Facebook.
12. Facebook collecte des informations sur les utilisateurs via d'autres sources comme les journaux, les blogs ou encore la messagerie instantanée.
13. En utilisant Facebook, vous consentez à ce que vos données personnelles soient transférées et traitées aux Etats-Unis
14. Facebook refuse toute responsabilité pour les applications proposées (qui ne sont d'ailleurs ni approuvées, ni recommandées, ni vérifiées par Facebook).
15. Facebook retrace toute la vie des utilisateurs en stockant toutes les informations possibles sur eux, comme par exemple leur nom, date de naissance, lieu de vie, point de vue politique, activités et loisirs, goûts musicaux, cinématographiques, télévisuels et littéraires, leur statut marital, photos, projets de vacance, cursus scolaire et professionnel etc...